

## ***Les femmes et l'État-providence français***

### ***Transcription de la discussion avec Bruno Palier***

**Programme PRESAGE** : En octobre 1945, l'État français s'est doté d'une organisation de la Sécurité sociale : c'est la mise en place d'un État-providence qui vise à protéger les françaises et les français, au travers de politiques d'assistance et d'assurance, dans sept grands domaines : la santé, la vieillesse, la famille, l'emploi, le logement, la pauvreté et la dépendance.

L'État-providence français a évolué au gré des politiques sociales mises en place par les gouvernements successifs, et petit à petit le système s'est complexifié. Depuis les années 1970 - 1980 on parle d'une « crise de l'Etat providence » et on entend aussi parler du « trou de la Sécu » par exemple.

On va faire un point sur ce sujet avec Bruno Palier, qui est directeur de recherche CNRS au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Il a publié aux Presses universitaires de France en 2022, avec un collègue économiste Clément Carbonnier, un livre sur le système de protection sociale français intitulé *Les femmes, les jeunes et les enfants d'abord. Investissement social et économie de la qualité*.

**Programme PRESAGE** : Bonjour Bruno Palier.

**Bruno Palier** : Bonjour.

**Programme PRESAGE** : Est-ce que vous pourriez commencer par juste simplement nous expliquer qu'est-ce c'est que l'État-social, l'État providence, ça veut dire quoi ?

**Bruno Palier** : Et bien je pense que vous en avez déjà donné les bonnes bases puisque, effectivement, c'est l'ensemble des interventions de l'État qui aide les individus quand ils ont des difficultés, qui se traduisent par des problèmes de santé, des problèmes d'emploi, des problèmes de revenu, des problèmes de logement ; et donc c'est ce qu'on appelle l'ensemble des politiques sociales.

Cet ensemble des politiques sociales, il n'est pas complètement disparate et fait au gré du vent et du temps, en fait on parle aussi de régimes de protection sociale : c'est-à-dire qu'il y a des grands principes d'organisation qui varient suivant les pays. Et ce qui est important de dire ici c'est que la façon dont on a mis en cohérence notre système de protection sociale, notamment après 1945, c'est l'idée qu'il fallait garantir à ceux qui travaillent ce qu'on a appelé à l'époque la "sécurité du lendemain". C'est à dire que une fois que j'ai un boulot, j'ai envie d'être sûr le garder le plus possible, et de continuer d'avoir un revenu si je suis malade, si je suis au chômage, quand je serai vieux, mais aussi quand j'ai des enfants - c'est à dire que le fait d'avoir des enfants ça me coûte plus d'argent et bien je voudrais une compensation pour ça. Donc on a en France on a un système qui est plutôt fondé sur la notion d'assurance sociale, c'est à dire que je travaille, je paye des cotisations sociales et en échange de cela, j'ai l'assurance que si je suis malade, si je suis au chômage, si j'ai un accident, quand je suis vieux, quand j'ai des enfants, j'ai une continuité de revenu, on me garantit le revenu. Ca c'est le cœur du système, 80% de nos dépenses sociales sont autour de cela. Et puis, comme vous l'avez dit, il y a l'assistance : quand je suis vraiment en galère, dans la difficulté, l'État m'aide en tant que personne pauvre et dans le besoin, il me donne

un petit peu d'argent. C'est par exemple le RSA, le revenu de solidarité active, qui donne à peu près 600€ aux personnes seules qui n'ont rien.

**Programme PRESAGE** : Et en quoi justement cet État-providence est-ce qu'il a oublié - là je reprends le titre de votre livre - "les femmes, les jeunes et les enfants" ?

**Bruno Palier** : Et bien c'est pour cela que j'ai essayé de donner le principe. Le principe, c'est que c'est fait pour ceux qui travaillent. Et, après 1945, ceux qui travaillent, dans la tête des législateurs, qui étaient des hommes, c'était principalement des hommes qui travaillaient pour de l'argent. Le modèle sur lequel on a construit notre système de protection sociale, c'est le modèle de la femme au foyer et de l'homme gagne-pain. Et donc on a assuré une protection sociale pour cet homme là et pour sa famille. D'ailleurs dans le texte du 4 octobre 1945, c'est écrit : "il est institué un système de sécurité sociale pour les travailleurs et leurs familles". Et donc la femme, l'épouse, la conjointe, c'est une ayant-droit. C'est à dire que son mari il a des droits, et elle elle accède à ses droits par le fait qu'elle est l'épouse de ce monsieur là, et ça va lui rester toute la vie. C'est à dire que pendant que Monsieur travaille, elle elle reste à la maison, elle s'occupe des enfants - c'est le modèle - mais si elle est malade, elle bénéficie de l'assurance maladie de son mari. Quand ils vont partir à la retraite, la retraite est calculée de telle façon qu'ils puissent vivre tous les deux de cela. Et si son mari meurt, et c'est probable qu'il meure avant elle, elle aura une pension de réversion - ça s'appelle - pour continuer d'avoir un revenu. Donc tout a été pensé autour du modèle de la femme au foyer, qu'en anglais on appelle le *male breadwinner model*, qui est que la femme est supposée s'occuper de lui, de son mari, puis de ses enfants, de plus en plus actuellement des personnes dépendantes. Alors voilà, la femme elle est négligée en tant que travailleuse, en tant que salariée. Et c'est bien le problème : c'est qu'à partir des années 1970 en France, il y a de plus en plus de femmes qui retournent ou rentrent sur le marché du travail, mais pas avec les mêmes carrières que les hommes. Or la façon dont on a calculé les droits sociaux se fait vraiment sur le modèle d'une carrière d'homme : c'est-à-dire une carrière à temps plein et très longue. Donc on en entend beaucoup parler en ce moment sur les retraites : c'est supposé d'avoir fait 42 ans, bientôt 43 ans, et il se trouve que les femmes ont beaucoup plus de risque de ne pas faire ces 42 ans, ces 43 ans. Pourquoi ? Et bien parce que elles vont avoir des interruptions au moment d'avoir des enfants, elles vont souvent passer à temps partiel - et c'est principalement les femmes qui travaillent à temps partiel -, elles vont aussi avoir peut-être une autre interruption quand les parents ou les beaux-parents deviennent dépendants pour s'en occuper, ce qui fait des carrières incomplètes. Or la façon de calculer les droits c'est : plus votre carrière est complète, plus vos droits à la protection sociale sont élevés. Donc voilà pourquoi les femmes sont négligées.

Pourquoi les jeunes sont-ils négligés ? Et bien les jeunes ils n'ont pas de droits sociaux. En gros ce que l'État providence il dit c'est que avant 25 ans, si tu es en difficulté tu demandes à papa-maman. À la fois pour avoir une bourse étudiante - on te demande les revenus de tes parents - et si tu es sans emploi, sans études, et cetera, et bien en fait tu n'as pas le droit au RSA dont je parlais tout à l'heure, ça commence à 25 ans.

Enfin, les enfants : les enfants il y a des prestations. Il y a des prestations familiales, et cetera, et malgré cela, ce que l'on voit aujourd'hui c'est que la pauvreté augmente très rapidement chez les enfants. Pourquoi ? Et bien parce que les enfants ce sont les enfants de parents et on a une incapacité de notre système de protection sociale à bien aider les parents pauvres et en particulier celles qui sont le plus à risque de pauvreté : les mères

seules avec enfants. Et notre État-providence, il ne sait pas bien aider les femmes, je le disais tout à l'heure, il ne sait vraiment pas bien aider les femmes seules avec enfants, et du coup les enfants en pâtissent aussi.

**Programme PRESAGE** : Vous venez un petit peu de commencer à parler des retraites et il y a une réforme actuellement qui est en cours. Parce qu'à l'heure où on enregistre cet épisode, on est en février 2023, et une nouvelle réforme s'apprête à être examinée par le Parlement, et je sais qu'en 2021 vous avez publié un livre aux Presses de Sciences Po qui s'appelle *Réformer les retraites*. Qu'est-ce que vous pouvez nous dire de cette proposition de réforme au prisme du genre et de l'égalité entre les femmes et les hommes ?

**Bruno Palier** : Déjà ce qu'il faut dire c'est que la façon dont notre système de retraites a été conçu, donc d'abord à l'aune d'une carrière complète typiquement masculine. Dans le système existant, les femmes gagnent beaucoup moins de droits à retraite que les hommes. Quand on regarde quel est le droit à retraite, on dit "droit à retraite directe", qu'un homme obtient quand il part à la retraite et qu'une femme obtient, elle a près de 40% de moins de droit à retraite, par sa carrière, qu'un homme. Parce qu'elle a été à temps partiel, parce qu'elle a eu des interruptions. Deuxième point à souligner : avant-même la réforme, les femmes partent plus tard que les hommes parce que - encore une fois - elles ont plus de mal à faire une carrière complète, donc en général elles retardent. Troisième point à souligner : déjà maintenant, ce sont les femmes qui ont des petites retraites. Parce que ce sont les femmes qui sont au SMIC, parce que ce sont les femmes qui ont des carrières hachées. Et le point à faire avant-même de parler de la réforme, c'est que notre système de protection sociale, non seulement ne réduit pas les inégalités mais il les dé-multiplie. Il y a, certes, des compensations pour les femmes, c'est à dire qu'on a des trimestres gagnés par enfant, pour le seul fait d'avoir des enfants qui sont donnés aux femmes, et il y a d'autres dispositifs, il y a aussi les pensions de réversion dont j'ai parlé pour les veuves. Mais *in fine*, en réalité, à la fin du mois les femmes touchent 28% de moins que les hommes. Donc ça c'est la situation actuelle d'un système de retraites dont on dit qu'il est généreux, et moi dont je dis toujours qu'il est généreux ... pour les hommes. Puisque en fait les femmes touchent moins que les hommes, et beaucoup moins au sens où les femmes sur le marché du travail touchent entre 17 % et 20 % de moins que les hommes suivant les années et suivant la façon dont on calcule alors que c'est 28% de moins au moment de la retraite. Donc vous voyez cela démultiplie les inégalités.

Maintenant, la réforme qui est proposée actuellement c'est de dire à tout le monde "il faut attendre 64 ans avant de demander votre droit à retraite". Et les calculs montrent que la conséquence de cette réforme fera que dans les années qui viennent si cette réforme est appliquée ce seront les femmes qui travailleront plus de mois que les hommes pour une même génération. Donc les générations qui sont impactées ce sont celles qui sont nées dans les années 1960, et si on compare l'impact sur des personnes nées en 1962, 1963 ou 1964, quasi systématiquement c'est plus de trimestres pour les femmes que pour les hommes à travailler. Une des raisons à cela c'est que de toute façon il faut attendre 64 ans et les gains qui étaient donnés par les trimestres accordés pour le fait d'avoir eu des enfants est supprimé par le fait que de toute façon il faut attendre même si vous avez obtenu ces trimestres là. C'est un peu technique mais ce que ça veut dire par là c'est que non seulement les femmes ont des carrières difficiles mais quand on demande à tout le monde de travailler plus longtemps ça veut dire aux femmes d'avoir plus longtemps des carrières difficiles en fait.

**Programme PRESAGE :** Merci beaucoup. Et donc dans le livre dont on a commencé à parler *Les femmes, les jeunes et les enfants d'abord*, vous expliquez qu'en France le système social, il est devenu "libéral-méritocratique". Est-ce que vous pourriez nous expliquer ce que ça veut dire "libéral-méritocratique" ? Et qu'est-ce que ça implique en particulier pour les femmes ?

**Bruno Palier :** Alors, depuis les années 1990, on a multiplié les réformes de la Sécurité sociale, que ça concerne l'assurance maladie, les retraites, l'assurance chômage, l'invalidité, les politiques familiales elles ont toutes été réformées. En gros, le principe premier de ces réformes a été d'essayer de faire des économies, donc de faire en sorte que les dépenses publiques consacrées aux questions sociales cessent d'augmenter, ou ralentissent. Et le résultat de cela c'est que pas mal de gens ont le sentiment que la protection sociale publique ne suffit pas et qu'il faut la compléter par des prestations marchandes. Donc en matière d'assurance maladie c'est le rôle croissant des mutuelles, donc de l'assurance privée, et du côté des retraites, pour les meilleurs salaires, c'est le rôle croissant de ce qu'on appelle les retraites complémentaires et aussi de l'épargne. Donc ça c'est une libéralisation du système au sens où le privé joue un rôle croissant. Deuxième élément de libéralisation c'est qu'on a fait en sorte que les gens retournent sur le marché du travail et que le marché du travail propose plus d'emplois de mauvaise qualité. C'est à dire qu'il y avait un ensemble de dispositifs qui garantissaient qu'on ne pouvait pas vous licencier facilement, que le salaire minimum était garanti vraiment en toutes circonstances. Et bien aujourd'hui vous avez beaucoup plus de CDD, vous avez beaucoup plus de temps partiel, tout ça c'est possible aujourd'hui. C'est la libéralisation du marché du travail.

Pourquoi méritocratique ? Et bien parce qu'on a quand même conservé les droits et les droits entiers de ceux qu'on considère - excusez-moi de dire cela comme ça - qu'on considère comme toujours importants sur le marché du travail, c'est à dire les hommes productifs, qui travaillent à construire des voitures, qui travaillent à construire des armes ou qui prennent les grandes décisions dans les gouvernements, et cetera. Et ceux-là ils n'ont pas subi ces libéralisations et cetera, puisque si jamais il y a eu des limites à la protection sociale, on leur a offert du complémentaire par l'entreprise : les mutuelles d'entreprise, les contrats d'accès aux retraites complémentaires d'entreprise. Et ils ne sont pas, en tous cas pour les qualifiés, fortement menacés par le chômage.

Donc le libéral-méritocratique c'est ceux dont on estime qu'ils méritent, à l'aune de leur réussite scolaire et de leur participation aux secteurs considérés comme importants - c'est à dire ceux qui produisent des choses, qui sont dans à la fois l'industrie manufacturière ou bien les plus qualifiés - ceux là n'ont pas été forcément remis en cause. Derrière cela, il y a dévalorisation très forte d'un certain nombre d'emplois de services, les services aux autres, qui sont principalement occupés par des femmes, dévalorisation dans le sens où les politiques qui ont été mises en oeuvre ont consisté à dire "il faut qu'on développe ces emplois, et pour le faire il faut qu'ils soient le moins chers possible, donc le moins bien payés, donc le moins bien protégés".

**Programme PRESAGE :** Dans le livre, vous proposez de miser sur l'investissement social. Alors ça veut dire quoi "l'investissement social" ? Et comment on mise sur l'investissement social ?

**Bruno Palier** : Alors l'investissement social c'est cette idée que quand on regarde la protection sociale telle que mise en place en France, elle est tournée vers le passé. Il faut d'abord avoir travaillé, payé des cotisations, et c'est ça qui vous ouvre des droits, des droits à l'assurance maladie, à l'assurance chômage, à l'assurance vieillesse, et pendant longtemps aussi aux prestations familiales. Donc c'est un système qui est tourné vraiment vers le passé et qui consacre beaucoup d'argent à assurer le revenu des hommes vieux, assurer l'accès à la santé des vieux et des vieilles, mais c'est un système qui néglige, on l'a vu ensemble : les jeunes, les enfants, les femmes seules avec enfants, d'où notre titre.

Depuis les années 1990, dans les débats internationaux, dans certains pays, on développe une nouvelle perspective sur l'État social, sur ce que l'État devrait faire pour prendre en charge des problèmes sociaux et qui dit "il faut arrêter de regarder le passé, il faut préparer l'avenir". Et il faut préparer l'avenir pour ceux qui sont l'avenir, c'est-à-dire les enfants et les jeunes, et pour chacun les équiper pour être prêts pour l'avenir, leur donner la possibilité de développer le plus possible les qualifications, alors, scolaires, en termes d'éducation, mais pas seulement. C'est ce qu'on appelle parfois les *non-cognitive skills*, les compétences non-académiques, c'est-à-dire savoir échanger avec les autres, collaborer avec les autres, vivre en société, et cetera. Et tout ça ça s'acquiert dans sa famille, bien sûr, auprès de ses amis, mais ça s'acquiert aussi en crèche, ça s'acquiert aussi à l'école. Et là il y a de très fortes inégalités, et les politiques sociales pourraient compenser ces inégalités en donnant un meilleur accès aux crèches, en considérant que l'école ça n'est pas le lieu de la réussite des meilleurs mais ça devrait être le lieu de la réussite pour tous, en soutenant les jeunes, en soutenant la formation tout au long de la vie. Ça c'est pour la partie qualification.

Le deuxième argument de l'investissement social c'est : "il ne suffit pas d'investir dans la qualification tout au long de la vie, il faut aussi permettre à chacun de mobiliser ses savoirs et ses savoir-faire, sa qualification". Et là typiquement on va penser aux femmes qui font des études, font des études mieux que les hommes, elles réussissent mieux que les hommes, et qui pourtant se retrouvent avec le plafond de verre, et qui pourtant se retrouvent parquées dans certains secteurs, qui se retrouvent en dessous des hommes dans leur carrières professionnelles. Pourquoi ? C'est très simple, et les sciences sociales l'ont montré : c'est parce que c'est elles qui s'occupent des enfants. On aura beau multiplier les lois d'égalité salariale dans l'entreprise si on ne connecte pas avec ce qui se passe à la maison, ça ne changera rien. Et d'où l'idée d'investissement social : est-ce que les politiques sociales peuvent faire en sorte qu'il y ait un meilleur partage des tâches à la maison notamment pour s'occuper des enfants mais pour autre chose ? Alors s'occuper des enfants cela peut être aussi externalisé avec les crèches et cetera, mais à la maison ça peut se faire si on fait des congés parentaux qui sont mieux partagés. Donc il y a des incitations à ce que le père prenne des congés parentaux, ça c'est tout à fait crucial dans les politiques d'investissement social ; mais aussi dans l'entreprise organiser le travail autrement, arrêter de faire croire qu'on est important dans l'entreprise si on est disponible pour une réunion à 18 heures. Donc là vous avez la possibilité de concilier vie familiale, vie privée aussi - parce qu'il n'y a pas que s'occuper des enfants -, et vie professionnelle. C'est absolument clé et l'idée, en gros, c'est que les carrières féminines puissent embarquer des traits masculins - au sens de responsabilité, et cetera, - mais du coup que les trajectoires masculines se féminisent - au sens à passer du temps avec les enfants, passer à 70 %, des choses comme ça. Donc ça c'est un des points de l'investissement social.

Vous le voyez : c'est une combinaison de donner à chacun l'équipement en matière de qualifications de toutes sortes, et permettre à tous et à toutes de les mobiliser à chaque moment de sa carrière

**Programme PRESAGE :** Et du coup à vous entendre je me pose une question : est-ce miser sur l'investissement social c'est une politique publique féministe selon vous ?

**Bruno Palier :** Alors ça c'est l'objet de débats et de désaccords entre collègues notamment, entre collègues académiques. Réjane Sénac, qui est une sociologue politiste féministe, pense que l'investissement social c'est quasiment anti-féministe, et un des arguments qu'elle a - et je pense qu'elle a raison en partie - un des arguments qu'elle a c'est que l'investissement social dans ses termes-mêmes économicise le raisonnement. Il dit "si on fait ces politiques-là, ça rapporte aux individus - puisqu'ils sont mieux équipés, ils peuvent avoir une meilleure carrière -, mais ça rapporte aussi à la collectivité - plus de productivité, plus de gens en emploi, et cetera. Et ça c'est des arguments économiques, et Réjane elle dit "on devrait s'occuper des femmes non pas pour des raisons économiques, mais simplement pour l'égalité, pour la justice, parce que ce sont des femmes ; et donc tout argument économique va en fait ruiner les arguments politiques et éthiques du féminisme". Et elle termine toujours par une question : et si jamais on n'arrivait pas à montrer que ça rapporte, alors qu'est-ce que vous feriez de vos politiques sociales et du coup des femmes ? Et je pense qu'elle a raison empiriquement, quand on voit ce qui s'est passé au niveau européen. Au niveau européen on a eu dans les années 1960, 1970, 1980, clairement des politiques favorables aux femmes parce que, au nom de la justice. Donc c'était les politiques d'égalité hommes-femmes, et progressivement ces politiques ont été insérées dans un paquet plus large de politiques d'emploi, de stratégies économiques, ... Et on a pu montrer, Sophie Jacquot, par exemple, dans ses travaux a pu montrer combien en étant englués dans des objectifs économiques on a perdu l'objectif même d'égalité hommes-femmes : l'important c'était que les femmes travaillent. Et même si elles travaillent avec moins de responsabilités, moins de revenu, plus de précarité, c'était pas grave.

Moi le point que je souhaiterais faire, quand même, il est double. Il est d'abord que : il est très rare de voir, dans l'histoire des politiques sociales, des progrès qui sont faits qui ne s'appuient pas sur des arguments économiques et sur des intérêts économiques. Donc c'est ne pas connaître bien l'histoire matérielle, pour utiliser un mot marxiste, que de ne pas savoir que, si on a le développement des assurances sociales au XIXème siècle c'était l'intérêt aussi des patrons, et pas seulement des ouvriers, qu'après 1945 c'est parce que les idées keynésiennes sont là qu'on peut aussi développer autant les dépenses sociales, et je pourrais développer d'autres exemples. Le deuxième point c'est que toute politique publique est l'objet d'un compromis, un compromis qui est issu du rapport de forces et je suis complètement d'accord avec Réjane et tous les féministes qui disent qu'il faut continuer le rapport de forces pour être sûrs que ce raisonnement économique sera bien aussi mis au service des femmes et qu'il y aura des politiques qui seront d'abord faites pour l'égalité hommes-femmes et éventuellement prendront des arguments économiques. Donc c'est un compromis et ce compromis, il a plusieurs éléments. Et, oui, si on laisse seuls les économistes et les arguments économiques déterminer ce qu'il faut faire, alors il y a de grandes chances qu'on perde l'égalité hommes-femmes. Mais le fait d'avoir des visées économiques qui soient bonnes, pour les individus d'abord, avoir des meilleures carrières, et cetera, ne me semble pas en soi désengager les enjeux féministes de ces perspectives.

**PRESAGE :** C'est bien noté, merci pour tous ces éclairages.

Genre et cetera, c'est le podcast de Sciences Po consacré aux recherches sur les questions de genre, d'inégalités et de discrimination. Il est réalisé par le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre. La musique est signée Lune.

Un lien vers la transcription de cet épisode est disponible en description. Et pour aller plus loin, vous retrouverez également en description des liens vers des références bibliographiques dont les livres et articles de Bruno Palier.

Si vous avez aimé cet épisode, n'hésitez pas à ajouter des étoiles sur votre plateforme d'écoute et à faire connaître le podcast autour de vous.

Merci beaucoup, et à bientôt.